



Bruxelles, le 23 septembre 2022  
(OR. fr)

12296/22

CES 24

#### NOTE POINT "I/A"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par la République française – Adoption

---

1. Par lettre datée du 5 octobre 2021, le président du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la démission de M<sup>me</sup> Audrey ELLOUK BARDA, membre du Comité<sup>1</sup>.
2. Par lettre datée du 15 juillet 2022, le gouvernement français a proposé la candidature de M<sup>me</sup> Catherine BERTIN, *Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (FESAC)*<sup>2</sup>, en tant que membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2025.
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.
4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 29 juillet 2022 et a rendu un avis favorable le 23 août 2022<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Doc. 12744/21.

<sup>2</sup> Doc. 11594/22.

<sup>3</sup> C(2022) 5957 final.

5. Le Comité des représentants permanents est par conséquent invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 12270/22.
-